



N°DEL112-2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT et le **TRENTE** du mois de **SEPTEMBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **24 SEPTEMBRE 2020**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. BENALIA BROUCH Amine – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – Mme LABARCHEDE Martine – M. RELAUX Julien – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVERAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – Mme DUCOM Hélène – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérandère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – M. GODOT Alain – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – Mme LAGRASSE Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. PETRAU Jean – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR – Mme DARTIGUENAVE Chantal – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah
Mme HENAULT Marylène
M. ARRAS Alexis
Mme PEYSALLE Florence
M. MORA Vincent
Mme GAY Martine

Donne pouvoir à :

Mme ERIDIA Martine
M. DUBOIS Julien
M. BENALIA-BROUCH Amine
Mme LABARCHEDE Martine
M. PETRAU Jean
M. HUMEAU André

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – Mme HENAULT Marylène – M. ARRAS Alexis – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – M. CAGNIMEL Philippe – Mme GAY Martine – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PEDUCASSE

OBJET : EAU ET ASSAINISSEMENT / DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'EXPLOITATION DES REGIES INTERCOMMUNALES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU GRAND DAX.

Monsieur le Vice-président expose,



Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération et en particulier ses statuts d'assainissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1412-1, L.2221-14, L.2121-21, L.2121-33, L.5211-1 et R.2221-3,

Vu les délibérations en date du 06 Novembre 2019 adoptant les statuts de la régie intercommunale d'eau potable et d'assainissement du Grand Dax et du 18 décembre 2019 instituant un conseil d'exploitation unique aux deux régies,

Vu la délibération n°43-2020 portant désignation des représentants du Grand Dax au sein du Conseil d'exploitation unique de la régie intercommunale d'eau potable et de la régie intercommunale d'assainissement,

Considérant que dans le respect des règles d'incompatibilité fixées à l'article R.2221-8 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'exploitation est composé de 7 membres titulaires :

- 5 représentants de la Communauté d'agglomération, désignés par délibération
- 2 représentants parmi les catégories de personnes suivantes : milieu associatif, représentants des consommateurs

Considérant qu'il convient, compte tenu de la nouvelle répartition des délégations de fonction et de l'extension de la composition du bureau communautaire, de modifier la composition du conseil d'exploitation,

Considérant qu'il convient de désigner, après appel de candidatures, 5 représentants de la Communauté d'agglomération du Grand Dax pour siéger au sein du conseil d'exploitation des régies eau potable et assainissement du Grand Dax, et 2 membres extérieurs représentants les catégories de personnes suivantes : milieu associatif, représentants des consommateurs

Considérant que le conseil d'exploitation désignera son Président lors de sa première réunion,

Considérant les candidatures de :

- 1- Alexis ARRAS
- 2- Martine ERIDIA
- 3- Philippe CASTEL
- 4- Gérard LE BAIL
- 5- Marie-Claude BARADAT-RISTOR
- 6- Léa GOUTAUDIER représentant le CPIE Seignanx Adour
- 7- Danielle PATOLE représentant UFC que CHOISIR

Considérant qu'il a été procédé en séance aux opérations de vote à main levée après décision à l'unanimité du conseil communautaire,

**APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,**

Article 1 : ABROGE la délibération n°43-2020 portant désignation des représentants du Grand Dax au sein du Conseil d'exploitation unique de la régie intercommunale d'eau potable et de la régie intercommunale d'assainissement :

Article 2 : DESIGNE, les membres du Conseil d'exploitation unique de la régie intercommunale d'eau potable et de la régie intercommunale d'assainissement :

- 1- Alexis ARRAS
- 2- Martine ERIDIA
- 3- Philippe CASTEL
- 4- Gérard LE BAIL
- 5- Marie-Claude BARADAT-RISTOR
- 6- Léa GOUTAUDIER représentant le CPIE Seignanx Adour
- 7- Danielle PATOLE représentant UFC que CHOISIR

Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 15/10/2020

Affiché le 15/10/2020

ID : 040-244000675-20200930-DEL112_2020-DE



Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 30 septembre 2020

LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.

Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 15/10/2020

Affiché le 15/10/2020

ID : 040-244000675-20200930-DEL112_2020-DE

